

EPREUVES	UNITES	DATES et HEURES			
EPREUVES ECRITES					
E1 – Culture générale et expression	U1	Mercredi 15 mai 2024	Métropole	Réunion	Mayotte
			14h30 à 18h30*	16h30 à 20h30*	15h30 à 19h30*
E3 – Gestion de la structure et du service	U4	Jeudi 16 mai 2024	14h30 à 18h00**	16h30 à 20h00**	15h30 à 19h00**
E4 – Politique de la structure et territoire	U3	Vendredi 17 mai 2024	14h00 à 18h00**	16h00 à 20h00**	15h00 à 19h00**
EPREUVES PRATIQUES ET ORALES					
E5 – Accompagnement et coordination du parcours de la personne (candidats non soumis au CCF)	U5	Métropole	Réunion	Mayotte	
		Du mercredi 22 mai au vendredi 24 mai (selon les centres)	--		Le jeudi 30 mai
		Planning établi par le centre d'épreuve	Planning établi par le centre d'épreuve		Planning établi par le centre d'épreuve
E6 – Projet et démarche qualité EF2 – Epreuve facultative Engagement Etudiant	U6 EF2	Du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2024	Du mardi 4 juin au vendredi 7 juin 2024		Du mercredi 12 au vendredi 14 juin
		A partir de 14h00 le 1 ^{er} jour et 10h30 et 14h00 les autres jours	Planning établi par le centre d'épreuve		Planning établi par le centre d'épreuve
E2 – Langue vivante étrangère 1 (candidats non soumis au CCF)	U2	lundi 15 et/ou mardi 16 avril 2024	--		Du lundi 3 juin au jeudi 6 juin 2024
EF1 – Epreuve facultative Langue vivante étrangère 2	UF1	du 17 au 19 avril 2024 (sauf langues rares)	Non défini		

* Aucune sortie de la salle d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure de composition.

** Aucune sortie de la salle d'examen n'est autorisée avant la fin de l'épreuve

- Date limite de dépôt des livrets scolaires à la Division des Examens et Concours – 92 rue d'Antrain CS 24209 – 35042 RENNES CEDEX : **le vendredi 31 mai 2024**
(Doublé d'un envoi numérique pour les académies de la Réunion et Mayotte)

- Date de dépôt des dossiers supports des épreuves professionnelles (académie de Rennes), dans les centres d'épreuves orales seront indiqués sur la convocation du candidat :
le vendredi 12 avril 2024 cachet de la poste faisant foi

AUCUN DOSSIER ÉPREUVE NE DEVRA ÊTRE TRANSMIS AU RECTORAT

- Publication des résultats par internet : **le vendredi 28 juin ou lundi 1^{er} juillet 2024 au soir**
- Dates des épreuves de rattrapage : **jeudi 4 juillet 2024**
- Publication des résultats suite au rattrapage : **le mardi 9 juillet 2024 au soir**

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que les candidats recevront sur leur compte candidat Cyclades.

Un lien vers le site de publication sur lequel les candidats pourront consulter leur résultat personnel sera accessible depuis le site du rectorat : <https://www.ac-rennes.fr/les-resultats-aux-examens-123086>. Un lien vers le site de publication sera également indiqué sur les convocations. Les relevés de notes seront mis à disposition des candidats, dans leur espace Cyclades, le soir de la publication des résultats.

Les établissements hors contrat disposeront également de ces documents via leur espace Cyclades. Concernant la consultation des résultats une documentation leur sera adressée ultérieurement.

AUCUNE INFORMATION RELATIVE AU RÉSULTAT NE SERA TRANSMISE PAR TÉLÉPHONE